Paris possède maintenant quatre cirques monumentaux, sans compter le futur Hippodrome, les ménageries et les nombreux établissements qui exhibent chaque soir, entre deux chansons, des gymnastiques, des dompteurs, des danseurs de corde et des clowns.

Le goût des Parisiens pour les spectacles de ce genre, bien qu'il n'ait jamais sévi avec cette fureur, date de loin. Aucune fête publique, aucune entrée royale n'eu lieu au moyen âge sans être accompagnée de tours de force, dont les vieux chroniqueurs nous ont conservé le souvenir.

En 1385, lors de l'entrée à Paris de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, un Génois fit l'admiration de la ville. Une corde ayant été tendue de l'une des tours Notre-Dame à une des maisons du pont Notre-Dame, il descendit sur cette corde tenant un flambeau d'une main et de l'autre une couronne qu'il posa sur la tête de la reine, au moment où la princesse passa. Il reprit ensuite le chemin des airs et remonta d'où il était parti.

Christine de Pisan parle également d'un homme « qui apprise avoit une telle industrie, que merveilleusement sailloit aux cordes tenduës haut en bas depuis les tours de Notre-Dame jusques au Palais, et faisoit tels jeux d'appertise, si qu'il sembloit qu'il volât, et aussi *le voloier* était appelé celui. Un jour il faillit à rompre la corde, et de si haut tomba, que tout s'esmermela (se broya) sur le pavé. »

Il serait facile de multiplier les exemples de ce genre et de retrouver dans les acrobates qui émerveillaient, sur la place de Grève, nos bons aïeux, les ancêtres des ballerines et des gymnastes d'aujourd'hui. Ils exerçaient seulement leur art en plein air, voilà toute la différence.

Nicolet, le fondateur du théâtre de la Gaîté, est le premier qui leur ait offert un asile. Chez lui, on le sait, les entr'actes étaient toujours occupés par des équilibristes, des joueurs de tambours de basque et des tourneuses dont les exercices adroitement gradués faisaient rire, d'abord à l'impresario et ensuite au public: *C'est de plus fort en plus fort !* Heureux Nicolet, c'est cet éloge, devenu proverbial, qui a sauvé son nom de l'oubli !

Quelque temps plus tard, en 1780, un écuyer anglais nommé Astley, qui en, compagnie de Benoît Guerre, de Balp et d'autres écuyers et jongleurs anglais, venait de parcourir la France faisant partout de fructueuses recettes, eut l'idée de se fixer à Paris, et ouvrit dans la rue du Faubourg-du-Temple un établissement destiné aux exercices d'équitation.

Ce fut là le premier cirque parisien; et ce spectacle nouveau eut tout d'abord un grand succès. Bientôt, croyant remarquer que la curiosité publique commençait à se lasser, Astley, qui s'était associé au fameux Antoine Franconi, père de la dynastie des Franconi, joignit aux écuyers des jongleurs, des danseurs de corde et des animaux savants. Le singe *Jocko* fit alors courir tout Paris. Il eut aussi l'idée de faire venir des mimes anglais, comme on l'a fait de nos jours avec succès; mais la Révolution et la rupture de nos relations avec nos voisins l'en empêchèrent.

Vers 1790, le cirque d'Astley fut transporté par Franconi dans l'ancien jardin du couvent des Capucines, mais le percement de la rue de la Paix l'en délogea. Franconi fit alors construire en 1807, entre les rues Saint-Honoré et du Mont Thabor, une nouvelle salle à laquelle il donna le titre pompeux de *Cirque Olympique*.

La construction du Trésor, rue de Rivoli, contraignit encore les Franconi à quitter leur théâtre : ils retournèrent au faubourg du Temple, ancien emplacement du manége d'Astley.

En 1826, leur nouvel établissement ayant été la proie des flammes, de nombreuses souscriptions s'ouvrirent à leur profit et leur permirent d'élever l'amphithéâtre du boulevard, qui devint le *Cirque national*. Là on jouait de grandes pièces équestres, tableaux militaires baptisés du nom de *mimo-drames*.

Le théâtre du Cirque a été emporté avec ses voisins dans le tombereau des démolisseurs.

Une nouvelle salle avait été construite en 1844 par l'architecte Hittorf, aux Champs-Elysées, pour le spectacle d'été, et alternait avec le théâtre du Cirque. Les exercices équestres ne furent donc point interrompus. Mais la salle du Carré-Marigny ne pouvant être ouverte que du mois d'avril au mois d'octobre, l'administration du Cirque fit construire, pour l'hiver, sur le boulevard des Filles du Calvaire, un nouvel et grandiose établissement qui fut inauguré en 1852.

— L'*Almanach de Gotha*, qui est arrivé à la 113e année de sa publication, vient de paraître pour 1876. La seconde partie de ce petit volume, imprimé en français dans la ville allemande de Gotha, est consacré à un compte-rendu des différentes parties du monde, avec des statistiques sur la religion, l'éducation, le commerce, l'organisation militaire, la population, les finances, etc.

Quant à l'empire britannique, les derniers recensements y ont trouvé place, et il n'est pas sans intérêt d'y lire que le nombre total des sujets de la reine Victoria, disséminés dans les cinq parties du monde, non compris les 32 millions qui habitent le Royaume-Uni, s'élève à un peu plus de 203 millions. Sur ce nombre, il y en a plus de 5 millions en Amériques, plus de 2 millions et demi en Australie, près de 2 millions en Afrique, environ 176,000 en Europe, et, en Asie, près de 193 millions et demi.

Nous apprenons dans le même livre que le nombre de milles de chemins de fer ouverts à la fin de 1874 était : en Angleterre, de 11,622; en Ecosse, de 2,700; et en Irlande, de 2,127.

— Hier ont été faites, à Wels-Harp, Hendoc, sur le lac, des expériences relatives à l'invention de M. Hugh, invention tendant à supprimer le mal de mer sur la Manche, par le transport des trains sur d'immenses plate-formes flottantes supportées par des cylindres de fer.

— Le gouvernement de la Chine vient d'envoyer trente jeunes gens aux Etats-Unis pour y faire leur éducation. Ils sont arrivés récemment à San-Francisco, accompagnés par deux précepteurs dont l'un amène avec lui sa femme et l'autre sa sœur. Ces enfants ont de dix à seize ans, et ils annoncent une capacité d'intelligence plus qu'ordinaire. Le gouvernement chinois ne les a pas choisis exclusivement parmi les classes privilégiées, car il y en a parmi eux qui appartiennent à de pauvres parents. Mais les plus pauvres d'entre eux sont habillés de soie et de satin, et leur costume est aussi somptueux que celui des plus riches qui portent les titres les plus élevés. Ils resteront aux Etats-Unis pendant quinze années et retourneront ensuite dans leur pays pour y remplir de hautes fonctions, suivant que leurs capacités les en rendront capables. C'est le quatrième envoi de jeunes gens que le gouvernement chinois fait aux Etats-Unis dans les mêmes conditions.

Nous trouvons dans une correspondance de la *Gazette de Moscou* les détails suivants sur une tourmente de neige qui a sévi, le 6 décembre, à Saratow et dans les environs de cette ville :

« Le vent arrachait les toits des maisons, la neige s'est amoncelée sur les trottoirs au point de dépasser les fenêtres des premiers étages, et le froid était si vif, qu'un officier, se rendant des casernes en ville, est mort gelé.

» On est depuis trois jours sans nouvelles de voyageurs partis dans la journée du 6.

» Un détachement de Cosaques, envoyé le 7 dans toutes les directions aux alentours de la ville, a découvert plus de trente cadavres.

» De petites maisons des faubourgs ont été ensevelies sous la neige, et il a fallu de grands efforts pour délivrer les habitants.

» Une cruelle mésaventure est arrivée à une trentaine de personnes, de la meilleur société de Saratow, qui avaient dès lors organisé une partie de plaisir aux environs de la ville. Les jeunes gens qui formaient la majorité des excursionnistes avaient dansé jusqu'à trois heures du matin dans une maison de campagne située à quelques verstes de Saratow. La tourmente ayant commencé vers deux heures, les plus raisonnables engagèrent les autres à passer la nuit dans la maison où le bal avait eu lieu. On ne les écouta pas et l'on se mit en route. Mais bientôt les troïkas s'égarèrent, se séparèrent les unes des autres, et finalement s'arrêtèrent, au milieu de la neige, les chevaux refusant d'avancer.

» La joyeuse société fut alors obligée de tenter l'aventure de rentrer à pied; mais, à l'exception d'un des jeunes gens qui arriva sain et sauf, tous les autres ne furent recueillis que dans la matinée, ayant tous plus ou moins souffert du froid.

» La fille unique du vice-gouverneur de la ville a eu, dit-on, les pieds et les mains gelés, et les médecins considéraient son état comme très-grave.

Nouvelles du soir

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Partie officielle. — Loi relative à la date de l'élection des sénateurs et des députés et à la séparation de l'Assemblée nationale; loi portant approbation de la convention sur le régime des sucres, signée à Bruxelles, le 11 août 1875, entre la France, la Belgique, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas; décret convoquant les électeurs du canton de Saint-Nicolas (Meurthe-et-Moselle) à l'effet de nommer un conseiller d'arrondissement; décrets nommant des maires et des adjoints; jugements préparatoires à fin de déclaration d'absence.

Dépêches télégraphiques

Berlin, 3 janvier. — Le *Reichsanzeiger* reproduit une communication officieuse de la *Gazette de Carlsruhe* relative à un prétendu entretien entre le comte Andrassy et l'ambassadeur d'Allemagne, à propos de l'article de la *Correspondance provinciale* sur le discours de M. de Schmerling, ainsi qu'à l'affirmation de différents journaux d'après laquella cette question aurait donné lieu à des pourparlers entre le ministre des affaires étrangères d'Allemagne et le comte Karolyi, ambassadeur d'Autriche à Berlin.

Suivant cette communication reproduite par l'organe officiel du gouvernement allemand, les deux nouvelles en question seraient une pure invention de journaliste, et ni à Vienne ni à Berlin, cet incident n'aurait donné lieu à un débat diplomatique quelconque entre les organes des deux gouvernements.

LA GUERRE CARLISTE

Madrid, 3 janvier. — Le roi a présidé aujourd'hui un conseil de guerre extraordinaire. Les généraux Quesada et Martinez Campos y assistaient. Le plan de campagne qui va s'ouvrir contre les carlistes y a été longuement discuté.

LES HOLLANDAIS A ATCHIN.

La Haye, 3 janvier. — Une dépêche officielle d'Atchin, en date du 26 décembre, annonce la reprise des opérations.

Une colonne de troupes hollandaises a enlevé aux insurgés la position de Mibour avec peu de pertes. Deux autres colonnes continnent les opérations.

Les pertes des Atchinois sont considérables.

AFFAIRES D'ORIENT.

Constantinople, 3 janvier. — Une dépêche de Réouf-Pacha, datée du 30 décembre, annonce le ravitaillement de Niksitch.

Plusieurs procureurs généraux viennent d'être nommés auprès des cours du ministère de la justice, notamment Klamil Bey, ancien introducteur d'ambassade.

Le *Courrier d'Orient* assure que le comte Zichy, recevant, à l'occasion du nouvel an, la Colonie Autrichienne, a exprimé l'espoir de voir s'améliorer, avant peu, la situation politique et financière de la Turquie. Il croit que l'insurrection de l'Herzégovine cessera bientôt, grâce aux réformes qui viennent d'être décrétées. Il a ajouté que la question de la navigation du Danube et sur le point de recevoir une solution.

COMMERCE

HAVRE, 3 janvier. — *Deux heures.* — Après deux jours de chômage consécutifs, notre marché aux cotons s'est rouvert aujourd'hui, avec peu d'entrain. La continuation des fortes recettes aux Etats-Unis, jointe aux nombreux renforts qui nous parviennent successivement de ce pays, pèsent lourdement sur l'article et contribuent dans une large mesure à la réserve des acheteurs sur place; d'autant plus que la filature est approvisionnée journellement par les expéditions qui lui sont faites directement au débarquement des navires arrivés récemment. Nos cours, néanmoins, ne paraissent pas se ressentir sensiblement de cette stagnation prolongée des affaires.

Quatre heures. — Notre marché aux cotons se ferme encore plus languissant qu'au début, en l'absence d'avis d'outre-mer.

En débarquement, l'on a traité 53 B. Georgie, *good-ord.*, à fr. 75.

A livrer, il ne s'est fait que 100 B. Georgie *barely-good-ord.*, par *Orion*, à fr. 76.

Les ventes notées jusqu'à quatre heures n'ont point dépassé, en somme, 390 B., y comoris : ces 100 B. à livrer et 240 B. des E.-Unis, disp., à divers prix.

A terme, pas d'affaires.

Nous avons reçu, depuis vendredi soir, environ 25,000 B. coton des Etats-Unis.

Les cafés se maintiennent très fermes, dans la parité de la reprise réalisée récemment. Nous avons eu à noter, aujourd'hui : 500 s. Haïti Jacmel, à livrer par *Meta*, à fr. 95 les 50 kil., ent., et 4,600 s. Rio, ex-*Jaime-Millet*, à fr. 94. — Les débouchés de la huitaine expirant ce jour ont atteint, 10.350 s. 17 fûts, d'après le résumé mensuel de MM. Terny et A. Voizard, courtiers. — Les cours des Haïti se raisonnent encore, actuellement en baisse de fr. 6 à 7 sur la cote du commencement de décembre, malgré la reprise de ces derniers jours.

En laines, la consommation a pris, aujourd'hui, deux lots, ensemble 72 B. B.-Ayres, suint, de fr. 1 92 1/2 à 1 95 le kil.

Cours commerciaux de la Bourse de Paris.

du 3 jan. — 6 heures du soir.

Huile de colza disp.	92 50	Farine 6 m. cour.	58 65
Id courant	91 25	Id. fév.	57 25
Id. fév.	90	Id. mars avril	56
Id mars avril	88	Id 4 de mars	55 25
Id. 4 d'été.	84 75	Id. 4 de mai	54
Id. 4 dern.	83	Farine sup. cour.	55 50
Huile de lin disp.	60 25	Id fév.	56 25
Id. courant	60 25	Id mars avril	56 25
Id fév	70	Id. 4 de mai.	56 75
Id. mars avril	71 25	Id. 4 de mars	57 15
Id. 4 d'été	74	Derbley	56
Id. dern.		Blé courant	26
Spiritueux dip.	45	Id. jan.	26
Id. courant	45 75	Id. jan fév.	26 25 26 25
Id. fév.	45 25	Id. 4 de mars	27 50 28
Id. 4 d'été	47 25 50	Id. 4 prem.	26 75
Id. mars avril	44	Seigles courant	17
Sucre 88 dip.	46 15 48 25	Id. 4 de mai.	18 50
Id. 7/9 dip.	54 50	Id. jan	17
Id. blanc 3 dip.	58 0	Id. jan. fév	17 25
A livrer fév.	58 50	Id. 4 prem.	18 25
4 prem.	59 50	Suifs	100
4 de mars	61		
Graines	100 .. à 140		

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS-LA-VILLETTE DU 3 JAN. 1875.

Par espèces	Amenés	Poids moyen	Prix par kilogr. 1e q.	2e q.	3e q.	Prix extrêmes.
Bœufs...	1.183	341	1.72	1.68	1.52	1.30 à 1.80
Vaches...	913	333	1.54	1.46	1...	.94 1.40
Taureaux.	98	310	1.38	1.28	1.14	1.10 1.38
Veaux.	472	70	2.30	2.10	1.80	1.60 2.40
Moutons	12.816	20	1.84	1.68	...	1.40 1.92
Porcs gras	1.190	80	1.64	1.54	1.44	1.30 1.70
Maigres.			...	...	...	...

Peaux de moutons : rases, . : en laine de 3.70 à 9 40 fr.

BOURSE DE LILLE

Valeurs.	Cr pr.	Cr du 3 jan.
Courcelles-L	1350 <>	... >> >>> >>
Crespin-lez A	245 ><	250 <> >>> ><
Marly . . .	570 >>	<<< >> >>> <<
Annœulin-D.	640 >>	>>> >> >>< <>
St-Aldegonde	>>>> >>	>>>> >> >>>>

COURS DES HUILES DE LILLE DU 3 JAN.

	Huiles l'hectolitre.	Graines l'hectolitre.	Tourteaux les 100 kil.
Colza.	90	24 .. 22 50	20 50 21 50
—dp. p. q.	.. .. ..	.. .. ..	.. .. ..
Œill. b. gout	.. .. ..	26 .. 40 ..	20 50 .. ..
— rousse.	.. .. ..	.. .. ..	.. .. ..
Cameline	70 75 ..	18 .. 21 ..	20 .. ..
Chanvre	.. .. ..	.. .. ..	15 .. ..
Lin du pays	90 00 ..	24 .. 26 ..	20 50 ..
Lin étranger	83	23 .. 25 ..	20 . 21 50

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 du 3 JAN.

SUCRES	Cours offic.	offer	Demand
Sucre ind. 88 degr.	.. ..	.. ..	.. ..
— — n° 7 à 9.	.. ..	.. ..	.. ..
— en pain, 6 k., 1.	145 50	.. ..	.. ..
Sucre n° 3	.. ..	.. ..	.. ..
— 10/20.	.. ..	.. ..	.. ..
Syr bettarave, disp.	40	.. ..	39 ..
— — courant logé.	.. ..	.. ..	.. ..
—fin, 1re q. dis. au	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant logé	.. ..	.. ..	.. ..
— Mélasse dispon.	.. ..	.. ..	.. ..
— — à livrer.	.. ..	.. ..	.. ..
— —à livrer	.. ..	.. ..	.. ..
— à d'été	.. ..	.. ..	.. ..
— — à dern. au	.. ..	.. ..	.. ..
— — broch.	.. ..	.. ..	.. ..

CHANGES ET MONNAIES

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

A trois mois.

Amsterdam	207 1/8 à 207 3/8	et	4 0/0
Hambourg	121 7/8 — 122 1/8	—	4 0/0
Berlin	121 7/8 — 122 1/8	—	4 0/0
Francfort	121 7/8 — 122 1/8	—	4 0/0
Madrid	496 1/2 — 498 1/2	—	4 0/0
Barcelone	503 .. — 505 ..	—	4 0/0
Lisbonne	549 .. — 551 ..	—	4 0/0
Vienne	217 3/4 — 217 1/4	—	4 0/0
Trieste	... .. —	—	4 0/0
Saint Pétersbourg	223 .. — 224 ..	—	4 0/0

A courte échéance

Amsterdam	206 7/8 — 206 1/2	et	4 0/0
Hambourg	122 .. — 122 1/2	—	4 0/0
Berlin	122 .. — 122 1/2	—	4 0/0
Francfort	122 .. — 122 1/2	—	4 0/0
Madrid	497 1/2 — 499 1/2	—	4 0/0
Barcelone	504 .. — 506 ..	—	4 0/0
Lisbonne	548 .. — 550 ..	—	4 0/0
Vienne	217 .. — 217 1/2	—	4 0/0
Trieste	... .. —	—	4 0/0
Saint-Pétersbourg	223 1/2 — 224 1/2	—	4 0/0

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE

A trois mois

Londres.	25 05 .. à 25 12 ..	m.	3 0/0
Belgique	3/16 . — 1/16 p.	—	2 1/2
Italie	7 3/4 p. — 7 1/2 p.	—	5 0/0
Suisse.	1/16 p. — 1/16 p.	—	2 1/2

A courte échéance

Londres	25 00 1/2 — 25 12 1/2	—	3 0/0
Belgique	3/16 p. — 1/16 p.	—	2 1/2
Italie	8 .. p. — 7 3/4 p.	—	5 0/0
Suisse	1/16 p. — 1/16 p.	—	2 1/2

Matières et Monnaies

Or en barre 1000/1000 le kil.	3.437 .	pair.
Argent en barre 1000/1000	218 89	60 à 65 0/00 perte
Pièces de 20 francs.		Pair.
Souverains anglais		25 07 1/2 à 25 12 1/2
Quadruples espagnols		98 à 98 50 sans af.
— indépendante		20 70 à 20 75
Piastres mexicaines		5 00 .. 5

MALADIE DE POITRINE

Les personnes atteintes de *Phthisie pulmonaire, Bronchite chronique, Asthme, Catarrhe*, etc., trouveront le traitement par la nouvelle méthode du Dr Jules **Boyer** (de Paris) ainsi que la brochure : *Guérison de la Phthisie pulmonaire et de la Bronchite chronique*, 12e édit. Chez A. Delahaye, libre-édit., 23, place de l'Ecole-de-Médecine, Paris. 10326

SANTÉ A TOUS rendue sans médecines, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé de Du Barry, de Londres, dite

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dyssenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insommie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches vessie, foie, reins, intestins, membrane, muqueuse, cerveau et sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants, oignons ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 85,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzur, M. le professeur Benehe, etc etc.

Cure N° 63,476. — M. le curé Comparet, de dix-huit ans de *Gastralgie*, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 47,422. — EPUISEMENT. — Baldwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Cure N° 76,148. — Depuis 5 ans je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre *Revalescière* m'a sauvé la vie.

ERNEST CATTÉ, *Musicien au 63e de ligne.*

Cure n° 62,986. — Mlle Martin, d'aménorrhée, Suppression des Règles et Danse de Saint-Guy, déclarée incurable, parfaitement guérie par la Revalescière. 5.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et les vomissements, même en grossesse ou en mer. En boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — *Revalescière chocolatée*, rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus aibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien Grand-Place; Morelle-Bourgeois; Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Ce, Place Vendôme, 26, à Paris.

Evitez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

Feuilleton du *Journal de Roubaix*
DU 5 JANVIER 1876.

— 1 —

Les Filles du Colonel

PAR CLAIRE DE CHANDENEUX

Dans un salon jaune, obscur et fané, dépendant d'un appartement garni de la rue de Beaune, trois femmes étaient assises et causaient à demi-voix le 24 décembre 1864.

Le jour douteux, qui tombait difficilement des fenêtres à doubles rideaux, indiquait cette heure indécise, si prompte à venir en hiver, où le travail n'est plus possible, où la lecture fatigue déjà la vue, où la lumière d'une lampe n'est pas encore désirée.

La plus âgée des trois femmes, qui occupait l'angle droit de la cheminée, tisonnait de cette façon intermittente particulière aux gens nerveux et préoccupés.

La pinse, dans ses mains, semblait tour à tour attaquer furieusement, ou caresser avec distraction, la bûche, qui répandait plus de fumée que de chaleur.

A l'angle opposé, une belle personne d'une vingtaine d'années, nonchalamment étendue dans un fauteuil, jouait avec les rubans flottants de sa ceinture.

Elle fixait dans le vide deux grands yeux bleus, assez semblables, sous leurs cils touffus, à des pervenches dans la mousse.

Une profusion de boucles blondes savamment déroulées, encadraient son visage délicatement rosé et d'une suprême distinction.

Près d'elle une jeune fille brune, à la physionomie fraîche et avenante, était assise sur une petite chaise basse, et croisait ses mains mignonnes sur une tapisserie abandonnée.

La conversation languissait. La pince restait immobile. La jeune fille brune étouffa même un léger bâillement.

Seule, la rêveuse du fauteuil, perdue dans une lointaine excursion au pays des chimères, ne manifesta ni lassitude, ni ennui, ni impatience.

La dame aux pincettes se renversa tout à coup sur son siége avec un geste découragé :

— Comme votre père tarde à rentrer ! dit-elle; je crains qu'il n'ait rien appris de bon au ministère de la guerre.

La tête brune s'agita vivement.

— Ce serait une injustice criante ! déclara-t-elle.

La tête blonde parut sortir des nuages.

— Et cela t'étonnerait, une injustice ?

— Cela ne doit pas exister.

— Ah ! ma pauvre Marcelle, que tu es jeune !... J'en ai déjà vu assez, moi, pour ne plus guère m'étonner.

— Tu exagères, Judith, dit la voix calme de la mère.

— En quoi donc, ma mère, s'il vous plaît ?

— Tout le monde n'a pas les contretemps fâcheux qui ont entravé la carrière militaire de ton père.

— Contre-temps ou passe-droits.... toujours est-il que si M. de Clarande, qui aura cinquante-huit ans le mois prochain, ne passe pas colonel à la promotion de janvier...

— Hélas !... la retraite, soupira Marcelle.

— Il pourrait être encore compris dans celle du 16 mars, hasarda Mme de Clarande.

— Et l'âge ?... Tenez, ma mère, avouez que vous êtes, comme nous, un peu inquiète.

— Oh !... tu sais...

— Car votre philosophie apparente ne nous rassure que médiocrement.

— Eh bien ! c'est vrai... je meurs de peur que M. de Clarande ne soit pas nommé ces jours-ci, malgré tous ses droits. Il a des concurrents... il n'est plus jeune... Avec leur manie de rajeunir l'armée, ils finiront par mettre des échappés de Saint-Cyr à la tête des régiments.

— Ah ! ce serait bien triste, dit la tête brune.

— Ce serait un épouvantable malheur, conclut la tête blonde.

— Là... là... fit une voix douce derrière le fauteuil de Judith de Clarande, le plus épouvantable des malheurs, ma bonne sœur, c'est d'être ardente comme tu l'es et d'attendre les événements avec si peu de résignation.

La portière s'était soulevée sans bruit et une troisième jeune fille était entrée tout à point pour recueillir l'exclamation violente de Judith.

— Bon ! fit Marcelle... un sermon de Nestor.

Judith sourit dédaigneusement.

La nouvelle venue était de taille moyenne, un peu forte malgré sa jeunesse, vingt-trois ans peut-être; une intelligence peu commune rayonnait dans sa physionomie incorrecte et bienveillante.

On ne pouvait avoir plus de douceur dans le regard, ni plus de gravité dans le sourire; elle n'était pas jolie; un charme attractif émanait d'elle.

Ses sœurs l'appelaient Nestor, et Mlle Hortense de Clarande, l'aînée des trois jeunes filles, acceptait gaiement le surnom.

Marcelle s'était approchée de la fenêtre dont elle soulevait le rideau.

— Tu ne vois rien ? demanda Mme de Clarande.

— Rien, maman.

Ici un soupir et un silence.

Tout à coup Marcelle fit un cri de joie.

— Voici mon père !... il traverse la cour... quelles enjambées !.... et il agite les bras.... oh ! il doit être bien satisfait.

— Que Dieu t'entende ! murmura la mère.

On entendit gémir les escaliers sous un pas retentissant; puis la porte s'ouvrit avec un fracas d'excellent augure dans l'état de la question.

M. de Clarande fit irruption dans le salon en brandissant comme une massue une lettre toute ouverte.

— Colonel !... je suis colonel !... entonna-t-il d'une voix de basse profonde, sans se soucier si c'était bien le ton de ce joli morceau de *la Fanchonnette*.

— Ah !... mon ami ! exclama sa femme en levant au ciel deux bras qui retombèrent sous le poids du bonheur.

Marcelle ne fit qu'un bond de la fenêtre dans les bras de son père.

Hortense lui prit doucement les mains et les serra.

Judith se leva sans mot dire, alluma les bougies de la cheminée, et jetant un rapide coup d'œil dans la glace :

— Enfin ! murmura-t-elle, je suis la fille du colonel !

— Raconte-nous cela, Alphonse, voyons, dis vite, mon ami ?... interrogea Mme de Clarande... que sais-tu ?

— Je sais... parbleu ! je sais que mon ami X..., le chef du personnel, m'a fait passer ce petit mot dans l'antichambre où je me morfondais... Oh ! en bonne compagnie, du reste.

— Tes concurrents, sans doute ?

— Quelques-uns... et des généraux aussi... un encombrement dans les bureaux dont on n'a pas idée.

— Voyons le billet, dit Judith.

(*A suivre*).

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour l'insertion des AVIS DE VENTES JUDICIAIRES FORMATIONS DE SOCIÉTÉS et autres PUBLICATIONS LÉGALES et JUDICIAIRES.

VILLE DE ROUBAIX

TRAVAUX COMMUNAUX

Construction d'une école de filles, asile, crèche et maison d'habitation pour les institutrices, rue Saint-Ange.

Dépense évaluée à fr. 142.000
Y compris une somme de fr. 9,019-60 à valoir pour dépenses imprévues
Cautionnement à fournir 4.750

Le maire de la ville de Roubaix, chevalier de la Légion d'Honneur,

Donne avis :

Que le lundi 17 janvier 1876, à 11 heures du matin, il sera procédé dans l'une des salles de la mairie à l'adjudication au rabais sur soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour la construction, rue St-Ange, d'une école de filles, asile, crèche et maison d'habitation pour le personnel enseignant; suivant le cahier des charges, plans et devis, adoptés par le Conseil municipal de cette ville, le 17 septembre 1875 et approuvés par M. le conseiller d'Etat le 16 décembre suivant.

Nul ne sera admis à concourir s'il ne justifie qu'il a les qualités requises pour entreprendre ces travaux; à cet effet, chaque soumissionnaire est tenu de produire : 1° Un certificat de capacité visé par M. le directeur des travaux municipaux; 2° un acte régulier de cautionnement ou au moins une promesse de le verser dans la huitaine à partir du jour de l'adjudication.

Les soumissions devront être écrites sur papier timbré. Elles seront placées dans une première enveloppe cachetée, laquelle sera elle-même renfermée dans une seconde enveloppe avec les autres pièces exigées.

Les dites soumissions seront reçues le jour de l'adjudication jusqu'à dix heures et demie du matin.

Le cahier des charges du projet dont il s'agit est déposé au Secrétariat de la mairie de Roubaix où les amateurs pourront en prendre connaissance.

Roubaix, le 24 décembre.

Le maire de Roubaix, C. DESCAT.

Modèle de soumission

Je soussigné (les nom et prénoms) entrepreneur demeurant à après avoir pris connaissance des devis, détail estimatif, série de prix, conditions générales ou particulières et des plans concernant la construction d'une école de filles, asile, crèche et maison d'habitation pour les institutrices, rue St-Ange, déclare m'engager à exécuter les travaux dont il s'agit, conformément aux projets et aux modifications qui seraient prescrites par l'administration municipale.

Modèle de cautionnement

Je soussigné (les nom et prénoms) entrepreneur, demeurant à m'engage à fournir dans un délai de huit jours le cautionnement de (en toutes lettres) exigé par le cahier des charges.

A Roubaix, le 1875.

10325

Ville de Roubaix

TRAVAUX COMMUNAUX

Construction d'une école de garçons à l'Epeule et d'une maison d'habitation pour les instituteurs.

Dépense évaluée à fr. 67,000
y compris une somme de fr. 5,532-95 à valoir pour dépenses imprévues.
Cautionnement à fournir 2,250

Le Maire de la ville de Roubaix, chevalier de la Légion-d'Honneur,

DONNE AVIS :

Que le lundi 17 janvier 1876, à 11 heures du matin, il sera procédé dans l'une des salles de la Mairie à l'adjudication au rabais sur soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour la construction, au quartier de l'Epeule, d'une école de garçons, et d'une maison d'habitation pour les instituteurs; suivant les cahier des charges, plans et devis, adoptés par le Conseil municipal de cette ville, le 17 septembre 1875, et approuvés par M. le Conseiller d'Etat, Préfet du Nord, le 20 décembre suivant.

Nul ne sera admis à concourir s'il ne justifie qu'il a les qualités requises pour entreprendre ces travaux; à cet effet, chaque soumissionnaire est tenu de produire : 1° Un certificat de capacité visé par M. le directeur du service des travaux municipaux. 2° Un acte régulier de cautionnement ou au moins une promesse de le verser dans la huitaine à partir du jour de l'adjudication.

Les soumissions devront être écrites sur papier timbré. Elles seront placées dans une première enveloppe cachetée, laquelle sera elle-même renfermée dans une seconde enveloppe avec les autres pièces exigées.

Les dites soumissions seront reçues le jour de l'adjudication jusqu'à dix heures et demie du matin.

Le cahier des charges du projet dont il s'agit est déposé au secrétariat de la Mairie de Roubaix, où les amateurs pourront en prendre connaissance.

Roubaix, le 24 décembre 1875.

Le Maire de Roubaix,
C. DESCAT.

Modèle de soumission

Je soussigné (les noms et prénoms) entrepreneur, demeurant à après avoir pris connaissance des devis, détail estimatif, série de prix, conditions générales ou particulières et des plans concernant la construction d'une école de garçons et d'une maison d'habitation pour les instituteurs à l'Epeule, déclare m'engager à exécuter les travaux dont il s'agit, conformément aux projets et aux modifications qui seraient prescrites par l'Administration municipale.

Modèle de cautionnement

Je soussigné (les noms et prénoms) entrepreneur, demeurant à m'engage à fournir dans un délai de huit jours le cautionnement de (en toutes lettres) exigé par le cahier des charges.

A Roubaix, le 1875. 10324